

Date de convocation : 22/03/2024	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le neuf avril deux mil vingt-quatre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Nelly BEAULAIGUE, Florian CHAUDIER, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Colette MORIN, Christophe MOULIN, Fanny MOURIER, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (19).

Excusés : Cédric BROUSSARD (pouvoir à Hélène DREVET), Dimitri CLOT, (pouvoir à Florian CHAUDIER), Emeline MOUNIER (pouvoir à Isabelle MEYNET), (3).

Absent : Fabienne MANOHA (1).

Monsieur Thierry SABOT a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Subvention « Notre école faisons la ensemble »

DCM 20240409-7

Le Conseil National de la Refondation (CNR), lancé le 8 septembre 2023 par le Président de la République, vise à mettre en œuvre une nouvelle méthode pour construire, ensemble et au plus près des Français, des solutions concrètes sur les grandes transformations à venir.

La communauté éducative est appelée à proposer des solutions en faveur la réussite des élèves avec, à la clé, des financements pour les innovations pédagogiques.

Dans ce cadre, le projet de l'école « langage et compréhension orale » a retenu l'attention de la commission présidée par Monsieur le Recteur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré,

- Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique, ayant pour objet d'organiser les modalités du soutien financier et à prendre toutes décisions nécessaires à l'exécution de la présente décision.

AR Prefecture

043-214300873-20240409-DCM20240409_7-DE
Reçu le 15/04/2024

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX



Le Secrétaire de séance,
Thierry SABOT

AR Prefecture

043-214300873-20240409-DCM20240409_7-DE
Reçu le 15/04/2024